ABONNEMENTS
SOMME DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
1 an... 100 fr
6 mois. 55 fr
3 mois. 30 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
1 an... 115 fr.
6 mois. 65 fr.
3 mois. 35 fr.
Compte Chèques Postaux : Lille 9235
Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.
Changement d'adresse : 1 fr.
Joindre la bande d'abonnement à toute demande de renouvellement, changement d'adresse réclamations, etc.

71e Année - N° 21.8

Le Progrès de la Somme

40 centimes

BUREAUX DE PARIS, 26, Rue du Quatre-Septembre (2e)
TÉLÉPHONES : Richelieu 72-39 et Inter-Rio 183.

SAMEDI 5 AOUT 1939

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION
14-16-18 rue Alphonse-Paillat AMIENS
Tél. : 63.42, 63.43 et 63.44

EN ANGLETERRE

Séance de clôture de la Chambre des Communes

Avant de se séparer, les députés britanniques ont posé plusieurs questions sur la situation internationale

Londres, 4 août.

La séance de clôture de la Chambre des communes s'est ouverte, ce matin, à 11 heures.

La propagande allemande

M. Mander, libéral, poursuivant sa campagne contre la propagande allemande en Angleterre, par la société The Link, a donné les noms de douze propagandistes allemands, hommes et femmes, qui y ont récemment pris la parole et il a demandé pourquoi on les a admis sur le sol anglais.

Le sous-secrétaire permanent au ministère de l'Intérieur, lui a répondu que la question de l'abus par ces personnes de l'hospitalité de l'Angleterre, dépend de la nature des propos qu'elles ont tenus.

Il a assuré son interlocuteur que cette organisation anglo-germanique est actuellement tout spécialement surveillée.

La situation à Dantzig

M. Butler, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré qu'une activité plus grande s'est manifestée récemment à Downing Street et comme M. Chamberlain l'a déjà dit lundi, à la Chambre des Communes, le gouvernement polonais reste en contact étroit à ce sujet avec le gouvernement britannique.

M. Vyvyan Adams, conservateur, a demandé : « Est-ce que l'installation de canons lourds à Dantzig sera considérée comme un acte d'agression ? » M. Butler a répondu : « Nous n'avons pas appris qu'on y ait installé de tels canons ».

Les pourparlers avec les Soviets

L'opposition a manifesté de nouveau de la curiosité, touchant les négociations de Moscou, mais M. Butler n'a rien voulu ajouter à la déclaration faite par M. Chamberlain, le 31 juillet.

Enfin, M. Mander a demandé que l'on publie la formule anglaise et la formule russe, relatives à l'agression indirecte, afin que le public puisse se faire un jugement sur la cause du retard des négociations de Moscou. M. Chamberlain a répondu négativement, car, dit-il, il est contraire aux usages de publier de tels documents, pendant une négociation, sans le consentement des autres parties.

Le débat a ensuite porté sur les événements d'Extrême-Orient et sur les négociations de Tokio.

Nous donnons, d'autre part, les importantes déclarations faites à ce sujet par M. Chamberlain.

Les réfugiés tchèques

Après le discours de M. Chamberlain plusieurs députés ont soulevé la question de l'aide aux réfugiés tchèques.

Lord Wintherton, au nom du Gouvernement, a fait remarquer que 2.000 réfugiés avaient déjà quitté la Pologne et que le Gouvernement s'occupait du sort de 2.000 autres, 150.000 personnes d'autre part ont quitté l'Allemagne depuis la création du Comité d'Evian, il y a un an.

« Les Etats-Unis, dit-il, acceptent 27.000 réfugiés allemands par an. Il y en a en ce moment 40.000 en Angleterre.

« Depuis trois ans, l'Australie en admet 5.000 par an, le Brésil en a accepté 11.000 et s'apprête à en admettre 8.000 autres.

« Le contingent exact des admissions en Palestine n'est pas connu mais il est considérable.

« Le Gouvernement d'autre part n'est pas responsable des 700 réfugiés tchèques qui se sont trouvés à Beyrouth et qui ont essayé de passer clandestinement en Palestine.

« Le Gouvernement pour sa part ne peut pas admettre l'immigration illégale. »

La Chambre s'est ensuite ajournée jusqu'au 3 octobre.

LA SANTÉ de M. de Chappedelaine

Paris, 4 août.

Un décret publié au « Journal Officiel » de ce matin charge M. Campinchi, ministre de la Marine, de l'intérim du ministère de la Marine Marchande, pendant l'absence de M. de Chappedelaine.

M. de Chappedelaine est, en effet, actuellement assez gravement malade, et c'est son état de santé qui a motivé ce décret.

L'AVIATEUR... EGARÉ regagne l'Allemagne

Metz, 4 août.

L'aviateur allemand Willy Nittingmeyer qui, s'étant égaré en territoire français, avait atterri, mercredi soir, près de Basseyutz (Moselle), a été autorisé, aujourd'hui, à rentrer en Allemagne, sa bonne foi ayant été reconnue par l'autorité compétente.

Tour d'horizon

A nouveau — et les informateurs de la T. S. F. n'y sont pas étrangers — des bruits fâcheux circulent. On précise le jour et l'heure choisis par M. Hitler pour déclancher un conflit.

Il est évident qu'à Berlin comme à Rome on poursuit ce qu'on a appelé la guerre des nerfs. Il est certain que l'Allemagne a pris, ces temps derniers des mesures qu'on a le devoir d'observer. Mais affirmer que la guerre sera déclenchée aux environs du 15 août est beaucoup plus qu'excessif.

Au moment où l'entente entre les missions militaires anglo-françaises et russes va devenir une réalité, quand les démocraties agissent non seulement à Berlin et à Rome, mais aussi à Tokio dans le but **d'empêcher** tout conflit armé, il est dangereux d'annoncer à terme fixe l'ouverture d'hostilités qui chaque jour s'éloignent davantage du terrain des possibilités.

* * *

Nous vivons « périlleusement » ainsi que M. Mussolini le conseille à ses « sujets » à l'aide de pancartes placées au tournant des routes italiennes. Nous vivons même, dironsnous un temps qui fera époque dans l'histoire, parce que nous arrivons à l'heure des décisions.

Celles-ci doivent-elles être fatalement guerrières, comme certains veulent à tout prix l'annoncer

Nous ne le croyons pas. Au contraire.

Certes le **bluff** allemand sera poussé au dernier point. Il n'est même pas douteux que Berlin fera l'impossible pour amener la Pologne à un geste imprudent.

Mais les gouvernements démocratiques veillent. A Paris, à Londres, comme à Washington et à Varsovie, appuyés sur leur force militaire qui est réelle, les Cabinets sont prêts à répondre à toutes les esbrouffes.

On le sait bien dans les Etats totalitaires où tout ne va pas si bien que veulent le dire les alarmistes.

* * *

C'est ainsi qu'en Allemagne, on n'a pu maintenir dans leur intégralité les décisions prises, l'an dernier, concernant le « Front du Travail ». Le maréchal Gœring a signé en juillet, deux décrets limitant la réquisition des hommes pour le Service du Travail et étendant à tous les compensations et salaires jusqu'ici attribués à de rares catégories.

Pourquoi ces décrets nouveaux ?

C'est qu'un véritable mouvement de révolte contre les décisions prises l'an dernier soufflait d'un bout de l'Allemagne à l'autre. L'affaire en est venue à un tel point, que la presse allemande en parle. La **Gazette de Francfort**, le **Deutscher Volkswirt** admettent que « le service obligatoire du travail ne peut pas être un état normal ». Et de louer les nouveaux décrets Gœring qui en restreignent l'application.

* * *

D'autre part, on a donné une importance exceptionnelle à la réunion à Cernobio, des ambassadeurs du Japon à Rome et à Berlin. Ces messieurs s'étaient faits accompagner par leurs attachés militaires et le fait qu'ils ont tenu séance dans la fameuse Villa d'Este où fut conclu le pacte italo-allemand donnait à ce voyage un caractère exceptionnel.

Jusqu'à plus ample informé, on ne prêtera pas à ces voyages le caractère définitif que certains informateurs anglais ont voulu lui donner.

Si, comme le disait une dépêche de Londres, il s'agissait pour Tokio de se joindre à l'axe militaire Berlin-Rome, ce ne serait pas aux seuls ambassadeurs nippons que cette mission serait confiée. Une décision de cette importance est un acte de gouvernement que le Premier Japonais ne laissera pas à la merci de ses ambassadeurs.

* * *

D'autre part, les nouvelles de Tokio ne sont pas aussi bonnes qu'on le prétend. L'argent — ce nerf de la guerre — manque. Le parti militaire poursuit avec ténacité ses objectifs en Chine, mais commence à ne plus recevoir de la métropole tous les moyens qu'il en attendait.

Des grèves nombreuses n'ont pu être complètement étouffées par le mouvement xénophobe, adroitement déclanché pour empêcher les cortèges d'ouvriers réclamant de meilleurs salaires.

L'attitude prise par les Etats-Unis inquiète aussi le gouvernement nippon qui sait combien la mauvaise situation de son économie intérieure le rend vulnérable.

* * *

Quant à l'affaire de Dantzig, avant de pouvoir faire un pronostic sur l'évolution prochaine de la situation, il faut attendre de connaître l'impression que produira la réponse de Varsovie aux prétentions du Sénat de la Ville Libre.

Les Polonais savent de quelle manière les Allemands doivent être traités.

Laissons-les faire et préparons-nous à bien recevoir les touristes britanniques, qui par dizaines de mille arrivent aujourd'hui en France pour quelques jours et, certains, pour quelques semaines de repos.

LES POURPARLERS AVEC LES SOVIETS

La mission militaire française allant à Moscou prend contact à Londres avec la mission anglaise

Paris, 4 août.

La mission militaire française à Moscou composée du général Valin, de l'armée de l'air, du capitaine de corvette Villaume et du chef d'escadron Krebs a quitté Paris, ce matin, à 8 h. 30 pour Londres où elle doit prendre contact avec la mission militaire anglaise.

Les représentants de l'état-major français ont été salués sur le quai de la gare du Nord par M. Souritz, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris.

Le général Doumenc, qui avait quitté Lille ce matin, s'est embarqué à Calais à midi 5 sur la malle anglaise, où il a été rejoint par les membres de la mission venant de Paris.

L'arrivée en Angleterre

Londres, 4 août.

Les membres de la mission militaire française se rendant à Moscou, sont arrivés cet après-midi, à 13 h. 30, à Douvres, venant de Calais.

Ils ont été reçus à leur débarquement par M. Pierron, consul de France à Douvres et à Folkestone.

Les conversations commenceront le 11 août

C'est vraisemblablement le 11 août qu'aura lieu la première rencontre entre

L'Amiral **KOUSNOTZOV**
Commissaire du Peuple à la Marine, qui fera partie de la mission militaire soviétique.

les chefs de l'armée, de la marine et de l'aviation soviétiques et les membres des missions militaires française et anglaise.

On sait que l'initiative d'une rencontre entre les militaires des trois pays vient du côté soviétique.

Ce fait permet d'envisager avec un certain optimisme le développement des conversations politiques en vue de la conclusion d'un pacte tripartite, qui se poursuivront parallèlement avec les pourparlers militaires.

Les délégués russes

Nous avons donné hier les noms des membres de la délégation soviétique. Voici quelques notes sur les officiers qui la composent :

Le maréchal Vorochilov, commissaire du peuple à la guerre et membre du bureau politique du parti communiste d'U. R. S. S., qui vient d'être placé à la tête de la délégation soviétique, est né le 4 février 1881, dans le village de Verknélé, dans le gouvernement d'Ekaterinoslav.

De condition modeste — son père était garde barrière et sa mère femme de ménage — le futur maréchal a commencé à travailler très jeune et fut tour à tour mineur, berger et ouvrier mécanicien.

Dès 1896, il adhère au mouvement révolutionnaire et, en 1906, fait la connaissance de Lénine au congrès du parti, tenu à Stockholm.

Il fut, au début de la révolution, avec Félix Dzerjinski, l'un des organisateurs de la Tchéka de Leningrad. Lors de la guerre civile contre les armées blanches, Vorochilov est nommé chef du front de Tzaritzine.

En 1925, Vorochilov devient commissaire à la guerre, et il est fait maréchal en 1934. Ami personnel de M. Staline, il est titulaire de deux « ordres de Lénine » et de trois « ordres du Drapeau rouge ». Quatre villes, plusieurs districts, de nombreuses entreprises industrielles et agricoles portent son nom.

Le chef de l'état-major général, le général Boris Chapochnikov, est un ancien colonel de l'armée tzariste, rallié, dès son début, à la révolution.

L'amiral Kouznetzov est commissaire du peuple à la marine depuis avril dernier. Le général Loktionov est chef des forces aériennes de l'U.R.S.S. depuis 1938.

Un nouveau rapport de sir William Seeds

Londres, 4 août.

Le Foreign Office vient de recevoir de l'ambassadeur britannique à Moscou, un raport détaillé des conversations qu'il a eues, mercredi, avec M. Molotov, en présence de l'ambassadeur de France, de M. Strang et de M. Potemkine.

Ce rapport fait l'objet d'un examen et les milieux de Whitehall font entendre que de nouvelles instructions seront envoyées incessamment à sir William Seeds.

Le ministre du Commerce visite au Havre le paquebot « Pasteur »

Le Havre, 4 août.

Après avoir déjeuné avec M. Léon Meyer, M. Gentin s'est rendu à bord du « Pasteur » où il a été reçu par le commandant Petiot et l'état-major du navire.

Le ministre s'est intéressé tout particulièrement aux dispositifs de sécurité qui ont été réalisés, on le sait, selon les plus récents progrès de la technique.

M. Gentin a repris, à 16 h. 54, le train pour Paris.

LA FIN TRAGIQUE des aviateurs péruviens

Casablanca, 4 août.

Les obsèques des aviateurs péruviens, le colonel Canga et le mécanicien Loaza, qui trouvèrent une mort tragique dans l'accident d'Azemmour, ont eu lieu, ce matin.

La levée des corps a été faite à l'hôpital militaire de Casablanca et les cercueils ont été portés au dépositoire du cimetière El Hank, en attendant leur transfert au Pérou.

Une foule émue et recueillie, des délégations des corps constitués, de l'Aéro-Club du Maroc, des officiers de tous les éléments de l'armée de l'Air et de nombreuses personnalités officielles, ont accompagné les dépouilles mortelles des malheureux aviateurs.

Le résident général était représenté par le capitaine de corvette Meyer. Les honneurs militaires étaient rendus par le 6e bataillon de Sénégalais et des détachements de l'aviation militaire.

EN EXTRÊME-ORIENT

M. Chamberlain précise la position de l'Angleterre à l'égard du Japon

Nous préférons, dit-il, régler notre différend à l'amiable si nous le pouvons sans sacrifier de principes fondamentaux

A la frontière Mongolo-Mandchou e. — A Nomonhan (Mandchoukouo) **des avions mongols ont détruit un édifice, et les soldats japonais se servent des pans qui restent comme observatoire.**

Londres, 4 août.

Répondant aux critiques formulées par M. Noël Baker, travailliste, au sujet de la politique étrangère du gouvernement, M. Chamberlain parlant de la situation en Chine, a déclaré :

« Nous ne devons pas perdre de vue ce que nous sommes en mesure de faire en ce moment en Extrême-Orient ».

« Nous n'avons pas de flotte en Extrême-Orient, a-t-il ajouté, égale à celle du Japon. Notre flotte est en Europe.

« Dans certaines circonstances, nous pourrions juger nécessaire d'envoyer notre flotte en Extrême-Orient.

« Il n'est pas impossible que de telles circonstances se produisent, mais nous préférerions régler nos différends à l'amiable avec le Japon, pourvu que nous puissions le faire sans sacrifier des principes fondamentaux.

« Même si nous étions résolus à aller jusqu'aux dernières extrémités, il nous faut nous souvenir également qu'il y a beaucoup d'Anglais en Chine, que nous ne pouvons protéger, et que nous ne devons pas les mettre en plus grand péril que celui où ils se trouvent actuellement.

« Il peut y avoir des difficultés à tomber d'accord avec les Japonais, car l'accord doit être général. Les négociateurs à Tokio, cependant, ne sont pas aussi intransigeants que d'autres Japonais avec lesquels nous nous sommes rencontrés ailleurs.

« Les Japonais ont maintenant fourni leurs preuves en ce qui concerne les quatre Chinois accusés du meurtre de M. Chang, à Tien-Tsin. L'affaire est à l'étude. La thèse britannique a toujours été que ces individus ne pouvaient pas être livrés aux Japonais sans preuves. Mais, si des présomptions suffisantes sont établies, nous n'avons pas le droit de refuser de les livrer.

« Nous ne sommes pas disposés à conclure un accord avec les Japonais sur le problème de l'argent et sur la question monétaire, sans nous être consultés au préalable avec les autres gouvernements.

« En ce qui concerne la dénonciation du traité de commerce avec le Japon, il faut se souvenir qu'un préavis de douze mois doit être donné et qu'un an devra s'écouler avant que cette dénonciation puisse entrer en vigueur. Avant donc de prendre une mesure de ce genre, il faut nous consulter avec les Dominions.

« L'Angleterre a été obligée d'assumer certaines obligations très lourdes en Europe et, si certaines éventualités se produisent, elle devra entrer en guerre.

« Il nous est impossible d'assumer les mêmes responsabilités en Extrême-Orient.

« Dans nos négociations avec le Japon, nous devons essayer de maintenir les principes qui ont guidé notre conduite en Extrême-Orient et nous devons faire preuve de patience et d'une modération raisonnable.

« Nous ne devons pas cependant oublier qu'il y a des problèmes plus graves et plus proches, que nous devons considérer au cours des mois prochains. Nous devons donc conserver nos forces, pour faire face à toutes les éventualités qui peuvent se produire. »

La campagne antianglaise

M. Butler, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, a répondu par la négative à M. Henderson, député travailliste, qui demandait si une réponse avait été reçue du gouvernement japonais aux représentations faites par le gouvernement anglais, au sujet de la campagne antibritannique persistante fomentée en Chine par le gouvernement japonais.

Le Premier Ministre a déclaré que le gouvernement britannique était en contact étroit avec d'autres gouvernements, au sujet du problème du dollar chinois, le gouvernement japonais ayant demandé au gouvernement britannique d'interdire son usage à Tien-Tsin et de restituer les réserves d'argent chinois détenues dans les banques de la concession.

Les délibérations ministérielles à Tokio

Tokio, 4 août.

A la suite d'un bref entretien entre le Premier ministre baron Hiranuma, et le lieutenant général Itagaki, ministre de la Guerre, avant la séance habituelle du Conseil des Ministres, il a été décidé de ne pas convoquer pour aujourd'hui la conférence des cinq principaux ministres qui devaient discuter de la politique du Japon, en présence de la situation nouvelle en Europe.

Cependant, le ministre de la Guerre, lieutenant général Itagaki, a convoqué, ce matin, les principaux fonctionnaires de son ministère pour discuter de la procédure selon laquelle sera présentée au Conseil des Ministres l'opinion de l'armée en ce qui concerne la situation européenne.

Cet après-midi, les principaux membres du cabinet japonais se sont réunis sous la présidence du baron Hiranuma pour étudier la situation en Chine sur la base de rapports reçus des autorités militaires.

Optimisme nippon

Tokio, 4 août.

« Je ne suis pas du tout pessimiste, en ce qui concerne le résultat final de la conférence de Tokio », a déclaré, ce matin, le porte-parole du ministère des Affaires Etrangères, qui a précisé que de nouveaux éléments étaient intervenus depuis l'ajournement de la conférence à lundi prochain.

(*Voir la suite en deuxième page.*)

Plus de 100 blessés dans une explosion à Londres

L'accident est dû à une imprudence

Londres, 4 août.

Une violente explosion s'est produite cet après-midi vers 16 h. 30 et a détruit une maison de rapport sise au coins de Codliman Street, à proximité de la cathédrale Saint-Paul.

Sept immeubles avaient été récemment acquis par le Post Office, qui devait y installer ses services.

L'explosion s'est produite à côté de la Centrale Téléphonique de Queen Victoria Street. On a cru d'abord à un nouvel attentat de terroristes irlandais. En réalité, il s'agissait de l'éclatement d'un tuyau de gaz auquel des ouvriers semblent avoir, par imprudence, mis le feu.

Le bruit de l'explosion a été entendu à plus de deux kilomètres à la ronde. Dans un rayon de 300 mètres, pas une vitre n'est restée entière. Plusieurs vitraux de la cathédrale Saint-Paul ont été endommagés.

Des pompes à incendie sont arrivées et les pompiers ont réussi, non sans difficultés, à maîtriser les flammes qui menaçaient la Centrale Téléphonique.

Les flammes jaillissaient à plus de 15 mètres de hauteur et ce n'est qu'après 18 heures que l'incendie a été maîtrisé.

Tous les ouvriers travaillant dans le bâtiment sinistré ont dû être conduits à l'hôpital.

On compte plus de cent blessés.

En moins d'une demi-heure, 73 personnes, parmi lesquelles six d'entre elles furent admises, durent être transportées à l'hôpital Saint-Barthelemy.

Douze autres sont grièvement blessées; 20 autres sont soignées au centre de l'Armée du Salut, installé dans une rue voisine.

Quinze sont à l'hôpital de Saint-Guy et quatorze à l'ambulance de Saint-Jean de Jérusalem.

UN DÉCRET RETARDE LA SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 4 août.

Le « Journal Officiel » publiera demain matin, un décret - loi tendant à retarder la date d'ouverture de la 2e session ordinaire de 1939, des Conseils généraux.

Ce texte stipule que la deuxième séance ordinaire des conseils généraux qui se tient habituellement en octobre, s'ouvrira en 1939, le 6 novembre et sera close le 18 novembre au plus tard.

Le voyage en France de la "British Legion"

Les Anciens Combattants britanniques sont arrivés hier soir à Calais d'où ils ont gagné Paris

(De notre correspondant particulier)

Calais, 4 août.

C'est sous une forte averse que le paquebot « Canterburry », ayant à bord 1.067 membres de la British Legion, conduits par le major général, sir F. Maurice, président général et le major général, Fetherstone-Golden, chairman, est arrivé, vendredi soir, à 19 h. à Calais.

Dès que la passerelle fut jetée, MM. Rochard, préfet du Pas-de-Calais ; Morin, sous-préfet de Boulogne ; le général Tencé, gouverneur de Dunkerque ; Vantielcke, député du Pas-de-Calais ; Vadez, maire de Calais ; Canu, maire de Boulogne, etc... montèrent à bord pour saluer les visiteurs.

Bientôt toutes les personnalités reparaissaient, accompagnées des dirigeants de la British Legion.

Elles étaient accueillies par l'hymne anglais et par la « Marseillaise », qui furent joués par la musique municipale de Calais.

Défilant devant les drapeaux des sociétés patriotiques calaisiennes, elles gagnèrent la salle du restaurant de l'hôtel Terminus, où une courte réception eut lieu.

Successivement, MM. Rochard, Vadez prirent la parole pour exprimer les souhaits de bienvenue de la France et de la Ville de Calais aux membres de la British Legion.

Le major général Maurice leur répondit, en un français impeccable, exaltant l'amitié des deux pays.

Une magnifique gerbe de fleurs fut alors offerte au nom des Anciens Combattants de Calais et des toasts furent échangés, tandis que dans le vaste hall de la gare, les légionnaires sablaient le champagne, accompagné de sandwiches et de gâteaux.

A 20 h. 15 et à 20 h. 30, deux trains spéciaux emportaient les visiteurs vers Paris.

On sait que, dimanche, la Légion britannique, après avoir ranimé, à 18 h., la flamme au tombeau du Soldat inconnu, défilera, précédée de la fameuse musique de la garde royale anglaise, les Coldstream Guards, avenue Alexandre-III, entre le Grand et le Petit Palais, pour se rendre dans la cour d'honneur des Invalides où un banquet sera présidé par M. Champetier de Ribes, ministre des anciens combattants et des pensionnés de guerre.

Une allocution du Président des A. C. britanniques

Londres, **4 août.**

Avant le départ des deux trains spéciaux emmenant les Anciens Combattants britanniques, le major général Fetherstone Godley, président de l'Association britannique des Anciens Combattants, a prononcé une allocution.

« Votre conduite en France, a-t-il dit, doit être exemplaire, parce que d'elle dépend beaucoup le point de vue national et international. Il s'agit d'autre chose en ces temps troublés que d'une simple visite d'amitié. Ce voyage doit avoir une importance internationale. »

Les grandes manœuvres italiennes

La cavalerie de la Division rapide traverse un pont sur le Pô, se rendant dans le Piémont.

RETRO NEWS

INFORMATIONS DU MONDE ENTIER

Transmises par nos correspondants particuliers, et par les principales agences françaises et étrangères

A DANTZIG

La note polonaise est remise au Président du Sénat de la Ville Libre

Varsovie, 4 août.

Cet après-midi, M. Marjan Chodacki, commissaire général de Pologne à Dantzig, a fait remettre au président du Sénat dantzicois la note du gouvernement polonais, répondant à la note du Sénat du 30 juillet.

Dans sa note du 30 juillet, le Sénat avait demandé la réduction du nombre des inspecteurs opérant le contrôle douanier.

Le gouvernement polonais rappelle, à ce sujet, la convention polono-dantzicoise du 9 novembre 1920 réglementant l'institution du contrôle douanier polonais et laissant à la seule compétence du gouvernement polonais la fixation du nombre des inspecteurs et l'organisation de l'appareil du contrôle douanier.

Il attire l'attention du Sénat de Dantzig, sur les conséquences regrettables de la non observation des conversations polono-dantzicoises.

Le gouvernement polonais ajoute qu'il est prêt à rétablir, dans l'usine dantzicoise Amada, les inspecteurs qui en étaient partis à la suite de la décision du gouvernement polonais, le 1er août, à la condition, toutefois, que les autorités dantzicoises respecteront dorénavant, dans leur totalité, les droits de ces inspecteurs.

Aucune allusion n'est faite à l'éventualité de l'ouverture de la frontière de la Prusse orientale.

Les forces allemandes sur le territoire dantzicois

Londres, 4 août.

D'après des renseignements parvenus de Dantzig, les forces allemandes sur le territoire de la ville libre seraient les suivantes :

1.000 S. S., 7.000 hommes de police, 4.000 jeunes gens du service du travail et environ 20.000 hommes employés aux travaux militaires et aux fortifications.

Les intentions du Fuhrer

Londres, 4 août.

Le correspondant du « Times » à Dantzig télégraphie que M. Forster aura prochainement un nouvel entretien avec Hitler. Sans doute, il examinera avec lui la possibilité de l'ouverture de la frontière de la Prusse orientale en guise de représailles contre les mesures économiques polonaises éventuelles.

On peut affirmer d'ores et déjà qu'une telle décision se heurterait à une contre-offensive de la Pologne.

M. Forster, rappelle le « Times », est rentré de Berchtesgaden il y a quelques semaines. A cette occasion, il avait apporté au peuple de Dantzig le message qui consistait à lui dire que Dantzig serait réincorporé dans le Reich, mais qu'il fallait attendre.

Le « Times » interprète cette déclaration comme l'absence de plan diplomatique pour le moment. On se prépare pour la période où la diplomatie pourrait être appuyée militairement. Mais cela ne signifie pas qu'il existe déjà en Allemagne des intentions diplomatiques bien précisées.

Un « complot marxiste »

A Dantzig, les préparatifs militaires ont un objectif très limité : tenir contre une attaque polonaise, ne fût-ce que 24 heures.

Le nouvel événement, le plus sensationnel, à Dantzig, est la découverte d'un complot, soi-disant marxiste, et qui provient certainement de l'opposition.

Officiellement, on annonçait l'arrestation de vingt personnes, mais le correspondant du Times croit savoir que ces arrestations ont été bien plus nombreuses et que plusieurs personnes arrêtées ont déjà été exécutées.

Menaces allemandes

Berlin, 4 août.

Après avoir pendant quelques semaines pris une attitude pour ainsi dire indifférente en ce qui concerne le développement des affaires de Dantzig, la propagande allemande modifie brusquement cette attitude.

En effet, dans les milieux officieux, on déclare ce soir que la solution du problème de Dantzig ne saurait être retardée indéfiniment.

On aurait en effet tort de croire, déclare-t-on, que la tension actuelle puisse durer indéfiniment ou se prolonger même pendant des semaines seulement. En plus, il n'est pas dans les intentions du gouvernement du Reich d'assister plus longtemps impassible aux vexations de toutes sortes, dont sont l'objet les minorités allemandes en Pologne.

Dans ces conditions, ajoute t-on, une solution du problème dantzicois qui envenime l'atmosphère européenne, s'impose « **so oder so** » (d'une façon ou de l'autre) et la situation ne permet pas l'ajournement sine die de cette solution.

Voici comment les milieux diplomatiques allemands touchant de près à la Wilhemstrasse expliquent la position du Reich :

Tout en se défendant contre ce qu'on semble appeler à l'étranger un coup de force allemand sur Dantzig, il est difficile, disent ces milieux, de parler d'un coup de force si la population de Dantzig n'attend que le moment de se donner au Reich et on peut difficilement reprocher à une armée d'avoir opéré un coup de force sur une ville si cette armée est accueillie non seulement les bras ouverts, mais avec enthousiasme par la population.

A la Wilhemstrasse, on ajoute que des échanges de vues quasi permanents ont lieu depuis quelques jours à ce sujet avec le gouvernement italien qui est tenu soigneusement au courant des intentions du gouvernement du Reich.

Dans les milieux diplomatiques berlinois cette prise de position allemande provoque une vive sensation.

LA TRAVERSÉE AÉRIENNE DE L'ATLANTIQUE

Marseille, 4 août.

Venant de Lisbonne, le « Dixie Clipper » a amerri cet après-midi à Marignane.

Onze membres d'équipage, sous les ordres du capitaine Wilson, et cinq passagers, étaient à bord.

On croit savoir que les Pan American Airways assureront, dès cet hiver, deux liaisons hebdomadaires Etats-Unis-Europe, l'une par la ligne du nord, l'autre par Lisbonne et Marignane.

ROUEN. — Un certain nombre de dockers se sont mis en grève à la suite de l'arrivée à Rouen du bateau-citerne « Sahel », pour protester contre le transport des vins par bateau-citerne.

LES EVENEMENTS D'EXTRÊME-ORIENT

(Suite de la 1re page)

Répondant à une question, le porte-parole a dit qu'il n'était pas du tout d'avis que la délégation britannique sapait délibérément la conférence et il a ajouté :

« Nous rencontrons à tout moment la délégation britannique : les questions relatives au maintien de l'ordre sont réglées et l'on complète un rapport qui doit être soumis aux délégations sur la question du transfert des réserves d'argent.

« Le problème de l'interdiction de la circulation du dollar chinois dans la concession britannique n'est pas encore tout à fait approfondi, mais les conversations continuent. La date de la prochaine réunion de la conférence sera décidée par M. Kato et par Sir Robert Craigie ».

Le porte-parole estime que les questions économiques relatives à Tien-Tsin peuvent parfaitement être réglées entre le Japon et la Grande-Bretagne seulement. Il a déclaré ignorer totalement si, comme on l'a avancé, des consultations avaient eu lieu à ce sujet entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France.

Nouvelles manifestations antibritanniques

Tokio, 4 août.

Une nouvelle manifestation antibritannique a eu lieu aujourd'hui.

35.000 citoyens du quartier des affaires, au centre de Tokio, se sont assemblés ce matin et ont adopté des résolutions antibritanniques, puis ont défilé dans les rues, se rendant vers l'ambassade de Grande-Bretagne, où cinq représentants des manifestants ont remis copie des résolutions adoptées à M. Cuningham, conseiller de l'ambassade britannique.

Des manifestations semblables sont signalées dans des nombreuses villes du Japon. Les rapports de police montrent que du 1er juillet au 2 août, près de 500.000 citoyens ont participé à Tokio même à des manifestations antibritanniques. Pendant cette même période, 52 meetings antibritanniques ont été tenus dans la capitale japonaise.

L'attitude des Etats-Unis

Washington, 4 août.

M. Summer Wels, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, a refusé de commenter ce soir la déclaration de M. Chamberlain au sujet de l'Extrême-Orient.

« Les Etats-Unis, a-t-il dit, poursuivront leur politique. Il n'y a pas d'accord avec l'Angleterre en vue d'une action commune en Chine. »

LES HOSTILITÉS

Consulats atteints par des bombes japonaises

Changaï, 4 août.

Au cours d'un nouveau raid effectué cette nuit sur Tchoung-King, par des avions japonais, le Consulat français a été atteint par des bombes et sérieusement endommagé.

Tout le personnel est sauf.

Le Consulat d'Angleterre a été endommagé et le Consulat d'Allemagne détruit.

Missionnaires britanniques expulsés

Changhaï, 4 août.

Seize missionnaires britanniques ont été contraints de quitter Taynanfou, province du Chansi. Cent-cinquante catéchumènes chinois ont été arrêtés à la mission.

Déclarations de Tchang Kai Chek

Tchoung-King, 4 août.

Le général Tchang Kaï Chek a déclaré à un journaliste qu'il n'y avait aucun espoir de paix aussi longtemps que les Japonais resteraient en Chine.

Le but de la résistance chinoise est de chasser les envahisseurs. Tant que ce but ne sera pas atteint, jamais le gouvernement chinois n'envisagera la paix.

Au sujet de la possibilité d'une médiation d'une tierce puissance dans le conflit sino-japonais, le général a précisé que la Chine n'accepterait pas de médiation à moins qu'elle n'ait lieu sur les bases indiquées ci-dessus.

LES DIFFÉRENDS NIPPO-SOVIÉTIQUES

Tokio, 4 août.

Le porte-parole du ministère des Affaires Etrangères a longuement parlé ce matin, de la situation dans le nord de l'île Sakhaline ainsi que les incidents de frontière entre la Mongolie extérieure et le Mandchoukouo.

Il a précisé que le gouvernement soviétique avait rejeté les propositions japonaises concernant les concessions japonaises de pétrole et de charbon dans le nord de l'île Sakhaline. Le gouvernement soviétique a remis au gouvernement japonais un long memorandum qui expose sa propre thèse.

Les autorités soviétiques locales ont informé les concessionnaires japonais que la saisie-arrêt sur leurs propriétés était suspendue.

Le porte-parole a déclaré que l'ambassadeur du Japon à Moscou, M. Togo, n'avait jamais discuté avec le gouvernement soviétique des incidents de frontière survenus dans la région de Nomonhan et il a opposé un démenti catégorique aux bruits selon lesquels des négociations seraient engagées à ce propos à Tokio entre le gouvernement japonais et le gouvernement soviétique.

LE JAPON ET L'ALLIANCE ITALO-ALLEMANDE

Rome, 4 août.

Les ambassadeurs du Japon à Berlin et à Rome se sont rencontrés hier soir à Cernobio, sur le lac de Côme. A la suite de l'entretien, qui a duré trois heures, les diplomates ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent que leur réunion avait pour objet l'adhésion du Japon à l'alliance militaire italo-allemande.

Ils faisaient remarquer en outre que leur conversation avait lieu en même temps que se tenait à Tokio une importante conférence des chefs de l'armée.

Suivant des informations ultérieures, les ambassadeurs auraient adressé à Tokio un télégramme demandant à leur gouvernement d'adhérer au pacte politique et militaire germano-italien.

On déclarait en outre dans les milieux politiques que les négociations proprement dites commenceraient avec l'arrivée de la mission japonaise à Naples, le 26 août.

La mission sera composée de représentants de l'armée et de la marine et sera accompagnée d'experts financiers et économiques.

Après Naples et Rome, elle se rendra à Nuremberg et à Berlin, puis retournera en Italie.

L'adhésion formelle à l'alliance serait annoncée officiellement le 28 octobre, anniversaire de la marche sur Rome.

Ce qu'on dit à Paris

Paris, 4 août.

En l'absence de renseignements officiels sur la réunion qu'ont tenue à Cernobio les deux ambassadeurs du Japon à Rome et à Berlin, on se borne à faire remarquer dans les milieux officiels que le communiqué publié à la suite de ces entretiens déclare seulement que les ambassadeurs se sont réunis pour examiner la question d'une éventuelle et plus étroite collaboration avec les puissances de l'axe.

Ces deux ambassadeurs ont depuis longtemps une position personnelle à ce sujet.

Il semble donc qu'ils se soient bornés, jusqu'à présent à adresser à Tokio une nouvelle note recommandant l'adhésion du Japon à l'accord militaire italo-allemand.

LES ATTENTATS DES TERRORISTES IRLANDAIS

Londres, 4 août.

Le Home Office vient de signer sept nouveaux ordres d'expulsion, ce qui porte à 53 le nombre d'Irlandais déportés ou qui se verront refuser l'entrée du pays. Dans deux cas seulement les objections ont été soulevées et n'ont pas été admises après enquête.

Ballons incendiaires

Les terroristes irlandais continuent néanmoins leurs exploits.

A Halifax (York), ils ont lancé aujourd'hui des ballons incendiaires dans le Post Office, brûlant des boîtes aux lettres et réussissant ainsi à détruire une partie du courrier.

Un postier a été sérieusement brûlé.

LA RÉPRESSION DE L'AVORTEMENT

Strasbourg, 4 août.

Une importante affaire d'avortement est venue ce matin devant la Chambre de vacation du Tribunal correctionnel de Strasbourg.

Dans cette affaire étaient inculpés le docteur Damm, médecin à Strasbourg ; la sage-femme Sool, de Strasbourg, ainsi que deux clientes.

Après un réquisitoire sévère, le docteur Damm a été condamné à 3 ans de prison sans sursis et à 1.000 francs d'amende et à l'interdiction permanente de l'exercice de la médecine.

La sage-femme Sool a été condamnée à 1 an de prison, à 50 francs d'amende et à l'interdiction d'exercer les fonctions pendant une durée de 5 années.

Les deux clientes ont été condamnées chacune à 6 mois de prison avec sursis.

Mort de deux blessés de l'explosion d'Alger

Alger, 4 août.

Deux dockers européens, blessés dans l'explosion de l'arrière port, sont décédés ce soir, ce qui porte à 26 le nombre des victimes de cette catastrophe.

L'explosion de Londres

Londres, 4 août.

Des experts examineront demain le dôme de la cathédrale de Saint-Paul. Il est actuellement impossible de dire en quel point l'explosion qui s'est produite ce soir a pu l'endommager.

Mais comme, depuis quelques années on s'est inquiété de l'état de solidité de la cathédrale, des précautions sont indispensables.

La compagnie du gaz, afin d'éviter l'accumulation de poches de gaz dans le voisinage de l'accident, a fait couper le gaz dans le quartier.

Les dégâts sont déjà évalués à plusieurs dizaines de milliers de livres sterling.

LA CRISE MINISTERIELLE EN HOLLANDE

La Haye, 4 août.

La reine a reçu, ce matin, le jonkheer de Geer, leader des chrétiens historiques et l'a chargé de constituer le ministère.

Le fait que la mission de constituer le nouveau Cabinet ait été confiée à M. de Geer est bien accueilli par la totalité de la presse hollandaise. M. de Geer jouit d'un prestige considérable à la Chambre et semble particulièrement bien placé pour amener les rapprochements nécessaires afin d'obtenir la participation de la plupart des partis politiques à un ministère d'union nationale avec la participation éventuelle des socialistes.

Tel a été le but de la Reine en prenant sa décision ce matin. M. de Geer, qui est le chef du parti chrétien historique, ce parti qui ne compte que huit membres à la Chambre, a collaboré à l'avant-dernière combinaison du docteur Colijn.

Il peut utilement servir de trait d'union en recherchant une formule de compromis entre la gauche et la droite d'une part et les conceptions des deux écoles différentes sur le plan social et économique.

M. de Geer a déclaré au Handelsblad : « J'estime que le vote de la Chambre du 26 juillet dernier a été une grave erreur. J'aime trop mon pays pour faire supporter la faute à ceux qui l'ont commise. Ce serait très grave, à mon avis, en raison de la situation tant nationale qu'internationale actuelle.

Du point de vue politique cela pourrait présenter un certain charme, mais l'intérêt du pays exige autre chose.

« C'est pourquoi j'ai consenti à tenter de former un Cabinet, sur des bases aussi larges que possibles.

GEORGES RÈME le « roi de l'évasion » est arrêté à Narbonne

Narbonne, 4 août.

A la suite du vol d'un sac à main, commis à la descente du train de Bordeaux, la police spéciale a découvert, caché sous un lit du dortoir de la gare, l'auteur du méfait qui a déclaré s'appeler Jean Gadin. L'individu avait déjà caché le sac, contenant des bijoux et une somme importante dans un local voisin du dortoir. C'est là que l'objet fut retrouvé.

Mais l'enquête réservait une surprise. Les policiers ont pu établir, en effet, que le voleur n'était autre que le « roi de l'évasion », Georges Rème, âgé de 39 ans, maintes fois arrêté et condamné.

Georges Rème, est bien connu de la police parisienne pour ses nombreuses évasions et notamment sa fuite dans les couloirs du Palais de Justice de Paris, qui alimenta abondamment la chronique judiciaire.

LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA RÉGION

Par télégramme et par téléphone de nos correspondants particuliers

Le verrier de Folembray meurtrier de son camarade aux Assises de l'Aisne

Le jury de l'Aisne a eu hier à juger [redacted] 35 ans, verrier à Folembray, accusé d'homicide volontaire, commis dans les circonstances suivantes : [redacted] et son camarade [redacted] 41 ans, demeurant à Paris et venu séjourner une quinzaine à Folembray chez son père, avaient passé une grande partie de la soirée du vendredi 28 avril à jouer aux cartes dans un débit de la localité, en compagnie d'un nommé [redacted], dit [redacted] peintre.

A l'heure de la fermeture, le débitant mit les trois consommateurs dehors. [redacted] ayant commencé à se quereller pour un motif futile, [redacted] prit son vélo et regagna son domicile. Or, vingt minutes environ après, il les entendit discuter devant sa maison. Il sortit et voyant que la querelle s'envenimait, parvint à séparer les antagonistes.

[redacted] s'était décidé à retourner au domicile de son père. [redacted] de son côté, regagnait le sien mais c'était pour y prendre son fusil de chasse avec lequel il revint menaçant.

En vain, [redacted] essaya de faire rentrer [redacted] chez son père.

Celui-ci se tint tout d'abord dissimulé derrière un mur et quand [redacted] apparut, s'avança résolument sur lui.

Un coup de feu dans la nuit

C'est alors que [redacted] tira un coup de son arme dans sa direction, l'atteignant dans l'aine et à la cuisse.

[redacted] s'écroula et eut la force de dire à son agresseur : « Qu'as-tu fait ? Embrasse-moi, je vais mourir ».

Conduit d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Laon, [redacted] y succombait le lendemain matin.

M. Simon Duparcmeur, substitut, occupe le siège du ministère public.

Me Fagneux, bâtonnier du barreau de Laon, présente la défense de l'accusé. [redacted] reconnaît les faits. Ce qui l'a mis en fureur, dit-il, c'est que [redacted] s'était répandu en propos grossiers à l'égard de sa mère et de sa sœur. Il ajoute cependant qu'il n'a pas voulu tuer et qu'il regrette son acte.

Le jury ayant rendu un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes, il est condamné à 5 ans de prison avec sursis.

* * *

JUGE PAR COUTUMACE
UN POLONAIS EST CONDAMNÉ A 20 ANS DE TRAVAUX FORCÉS

La Cour a ensuite jugé par coutumace le Polonais Joseph Peterka, 25 ans, accusé de vols qualifiés dans la région de Vervins.

Alors qu'il devait comparaître aux assises de février dernier, il s'évadait, le 23 janvier, de la prison de Laon et depuis on ne l'a plus revu.

Il avait déjà été condamné le 5 avril 1938 par les assises du Nord, à 5 ans de réclusion pour divers cambriolages.

Il a été condamné à 20 ans de travaux forcés et à la rélégation.

A VALENCIENNES un ouvrier peintre tombe et se tue

M. Philippe Piersak, 33 ans, demeurant à Valenciennes, employé comme peintre, par une entreprise de cette ville, était occupé, avec d'autres camarades, à remettre en couleur le Pont de la Société des Hauts Fournaux d'Escaudain qui, à 12 mètres de hauteur, enjambe la rue Paul-Bert.

L'ouvrier avait accroché une échelle au garde-fou et travaillait suspendu dans le vide.

A un moment donné, une chaîne qui retenait l'échelle, entra en contact avec une ligne à haute tension passant sous le pont.

M. Piersak reçut une violente décharge électrique mais put cependant appeler à l'aide, un de ses camarades. Ce dernier, M. Michel Ducowy, réussit à écarter l'échelle du conducteur électrique. Il soutenait M. Piersak et tentait de le hisser sur le pont, lorsque ses forces l'abandonnèrent. Le malheureux ouvrier tomba alors lourdement sur la chaussée.

Un docteur mandé d'urgence ne put que constater le décès de Piersak qu'il attribua à une fracture du crâne.

ETRANGE TROUVAILLE PRÈS DE CARVIN

Une étrange trouvaille a été faite non loin de Lens.

A la sortie de Carvin, deux agents de police ont découvert une multitude de balles de caoutchouc ressemblant à des balles de tennis et qui, en certains endroits, jonchaient littéralement la chaussée.

De nombreuses balles recélaient deux comprimés : l'un mauve, l'autre ivoire. Certaines autres contenaient un liquide incolore et corrosif.

Toutes les balles ont été envoyées dans un laboratoire aux fins d'analyse.

Le Parquet de Béthune et la Préfecture d'Arras ont été alertés et des recherches sont actuellement entreprises en vue de retrouver le mystérieux camion qui transportait cette bizarre marchandise.

Les nouveaux décrets-lois

Paris, 4 août.

La nouvelle série de décrets-lois vient de paraître. Voici les plus importants, ou leur analyse.

Les Coopératives de consommation

Le gouvernement a estimé qu'il convenait de réaliser un plus juste équilibre entre les charges de toute nature grèvant les sociétés coopératives de consommation et les diverses formes d'entreprises qui se consacrent à l'approvisionnement au détail de la population.

Il a repris par décret-loi celles des dispositions de la proposition de loi votée par la Chambre des Députés qui n'avaient pu trouver place dans le décret d'application du décret-loi du 12 novembre 1938.

L'article 9 de la loi du 7 mai 1917 est donc complété ainsi qu'il suit :

« Les sociétés coopératives de consommation ne peuvent recevoir de subventions ni de prestations à titre gratuit, sous quelque forme que ce soit ,des entreprises ou administrations publiques privées auprès desquelles elles exercent leur activité. Elles ne peuvent fonctionner que dans des locaux séparés et distincts de ceux de ces entreprises ou administrations.

« Leur personnel ne peut être recruté parmi les fonctionnaires ou agents publics en activité de service. Ce personnel ne peut recevoir, pour la part de son activité consacrée à la coopération, aucune rémunération directe ou indirecte de ces entreprises ou administrations.

« Les infractions aux dispositions qui précèdent sont passibles des peines prévues à l'article 3 du décret-loi du 12 novembre 1938 tendant à transformer les groupements de consommateurs en sociétés coopératives.

Les dispositions du présent décret entreront en vigueur le 1er janvier 1940.

Prolongation de la durée de validité des brevets d'invention

Dans le rapport qui précède ce décret, on fait remarquer que la durée de 15 ans est, en effet, considérée comme insuffisante pour permettre à l'inventeur de retirer de sa découverte une rémunération légitime et que cette période est plus longue dans beaucoup d'autres pays.

En conséquence, la durée des brevets d'invention est portée à vingt ans à compter du dépôt de la demande.

Tous les brevets en vigueur au moment de la promulgation de la présente loi bénéficieront de cette augmentation de durée de cinq ans.

La transformation en capital des réserves des sociétés

Ce décret-loi est pris en vue de faciliter la transformation en capital d'une partie des réserves constituées par les sociétés. Il complète le décret du 12 novembre 1938 qui a exonéré de l'impôt général sur le revenu, pour 1940, les distributions de réserves sous forme d'augmentation de capital effectuées entre le 1er avril 1939 et le 1er janvier 1940 et réduit de moitié le taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières applicable à ces distributions.

Le décret étend aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, l'exonération prévue en ce qui concerne l'impôt général sur le revenu qui est étendue à l'impôt local perçu sur les capitaux dans les départements.

Les produits du Maroc

Certains produits naturels, originaires et importés directement de la zone française de l'empire chérifien, sont admissibles en franchise des droits de douane dans la limite des contingents fixés annuellement par décrets.

Le décret a pour objet l'extension de la liste déjà ancienne des produits marocains qui bénéficient de ce régime. Une telle mesure, en facilitant le ravitaillement de la métropole, en consolidant l'équilibre de la production du protectorat et en y améliorant la situation des paysans et des artisans, constituera une utile contribution à l'organisation économique de l'empire.

La disposition intéressant les aérodynes terrestres ou marins à flotteurs ou à coques tend à permettre l'application, sans entrave douanière, du plan de décentralisation industrielle.

Dans la liste des produits bénéficiant de la franchise douanière on relève les pommes de terre à l'état frais (du 1er janvier au 20 mai), les peaux tannées, les couscous de semoule de blé dur, les marbres, les broderies à la main sur tissus, les meubles garnis de cuirs ou de tissus et les objets de tabletterie.

LE MINISTRE DE L'AIR poursuit son inspection

Bordeaux, 4 août.

Poursuivant son inspection d'hier, M. Guy La Chambre, ministre de l'Air, a consacré aujourd'hui sa matinée à la visite des usines de la Société Nationale de constructions aériennes du sud-ouest, installées autour de Bordeaux.

M. Guy La Chambre s'est rendu ensuite à Rochefort, où il a atterri à 14 heures 30.

Il a visité dans l'après-midi, les installations de l'école technique et s'est occupé des conditions dans lesquelles se poursuit, à Rochefort, l'instruction des officiers spécialistes de l'armée de l'air.

Le ministre a quitté Rochefort dans la soirée.

Arrivée inopinée à Rome du gouverneur du Dodécanèse

Rome, 4 août.

Le comte Vecchi, gouverneur des îles du Dodécanèse, est arrivé soudainement en avion à Rome.

Ce déplacement intrigue les milieux diplomatiques, le gouverneur s'étant décidé à gagner subitement Rome immédiatement après le long entretien qu'il vient d'avoir avec le roi Carol de Roumanie.

LES MANŒUVRES de l'armée roumaine

Bucarest, 4 août.

La concentration des réserves en vue des manœuvres d'automne est presque terminée.

On croit savoir que le nombre des réservistes convoqués est, cette année, beaucoup supérieur aux années précédentes.

Un effectif important a été affecté aux détachements de la frontière occidentale. On fait cependant ressortir qu'il n'existe aucun rapport entre ce fait et les derniers incidents de frontière, incidents qui ont d'ailleurs été aplanis.

La propagande allemande en Angleterre

Londres, 4 août.

Dans une réponse écrite, le Ministre de l'Intérieur, sir Samuel Hoare, a révélé qu'un des organisateurs de l'association connue sous le nom de « Le Trait d'Union » (The Link), qui a actuellement pour but de travailler à l'amélioration des relations anglo-allemandes, a reçu effectivement de l'argent de l'Allemagne.

« Cette association ne fait rien, a-t-il dit, pour mettre les Allemands en mesure de comprendre le point de vue anglais et se consacre seulement à l'expression du point de vue allemand. »

Le ministre a reconnu que les informations dont il dispose démontrent que l'organisation est utilisée comme un instrument de la propagande allemande, mais qu'il n'a pas le pouvoir d'intervenir, à moins que la loi soit violée.

Le « Link » avait été fondé en 1937. Il se prétend une « organisation indépendante au dessus des partis, dont le but est de travailler à l'amitié anglo-allemande. »

Le Conseil d'administration comprend des personnages très haut placés tels que sir Raymond Beazley, lord Sempill, aviateur célèbre, lord Redesdale, père de la célèbre Miss Unity Mitford, l'Egérie de Hitler, le professeur Lamie, etc...

En ce moment même, l'amiral Sir Barry Donvile, son président et 110 membres de l'Association, se trouvant à Salzbourg, où ils assistent à un festival de musique auquel Hitler devait être présent.

Sir Barry Donvile est un ancien chef du département de l'Inteligence Service à l'Amirauté.

Il a annoncé par téléphone, ce matin, qu'il rentrait à Londres dimanche, et il a protesté vigoureusement contre les allégations de Sir Samuel Hoare, en assurant qu'il n'avait rien eu à faire avec le Dr Gœbbels et que le « Link » n'est nullement un organe de la propagande allemande.

L'AGRESSION DU COMPTOIR DE LA TRINITÉ

LES GANGSTERS ONT, JUSQUICI, ECHAPPÉ AUX RECHERCHES DE LA POLICE

Paris, 4 août.

L'enquête ouverte par M. Ligneres, commissaire de police du quartier de la Chaussée d'Antin, sur l'agression à main armée du « Comptoir de la Trinité » n'a pas donné, jusqu'à présent, de résultat positif.

L'inspecteur Linaud a procédé hier à l'audition de la victime et de la concierge de l'immeuble situé au 49, rue de Châteaudun où l'un des malfaiteurs s'était réfugié durant un court instant.

Tous deux ont pu donner un signalement complet des deux bandits.

M. Ratsprecher et la concierge n'ont pu cependant reconnaître les malfaiteurs parmi les nombreuses photos de gangsters, spécialistes de l'agression à main armée, que les enquêteurs leur ont présentées.

Les services de l'identité judiciaire ont, de leur côté, recueilli des empreintes trop nombreuses pour aiguiller les enquêteurs sur une piste sérieuse.

Les vérifications opérées dans les hôpitaux, où l'un des bandits blessé à l'aine gauche aurait pu se présenter, sont restées vaines.

M. Ratsprecher n'a pu, jusqu'à présent, évaluer le montant du vol dont il a été victime, mais il semble qu'il dépasse 100.000 francs, bien qu'une partie des bijoux abandonnés dans leur fuite par les bandits poursuivis, ait été retrouvée dans une corbeille à billets périmés sur le quai du métro Trinité.

C'ÉTAIT LE CONCIERGE qui avait dévalisé la recette de Marseille

Marseille, 4 août.

Haletant, le concierge de la recette principale du chiffre d'affaires, à Marseille, se précipitait hier, à 14 heures dans les bureaux de la police.

Il venait, disait-il, d'être attaqué par des « gangsters », qui, après l'avoir immobilisé, malgré sa défense énergique (il avait tiré des coups de revolver), étaient partis avec la caisse de la recette.

Relevant d'étranges contradictions dans ce récit, qui semblait inspiré de quelque film policier, M. Cals, commissaire central, décida de placer le concierge, qui protesta mollement de son innocence, sous mandat de dépôt.

Le vol s'élève à 62.000 francs. Le concierge, nommé David Martin, âgé de 63 ans, est un ancien gardien de la paix révoqué en 1911.

LE FILS MEURTRIER se constitue prisonnier

Reims, 4 août.

Alexandre Quillet, 37 ans, ce cultivateur de Saint-Jean-au-Bois qui, mercredi soir, tua sa vieille mère, âgée de 67 ans, d'un coup de couteau dans le dos, s'est constitué prisonnier ce matin, à 8 h. 30, à la gendarmerie de Rethel.

Le criminel a été déféré immédiatement au Parquet, où il a refusé de répondre hors de la présence d'un avocat aux questions qui lui ont été posées sur les mobiles de son geste.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

WATER-POLO

L'Allemagne remporte la Coupe Horthy

Amsterdam, 4 août.

L'Allemagne a remporté ce soir à Dœtinchem, la coupe Horthy de water-polo en battant la Belgique par 4 à 3.

La France qui rencontrait la Hongrie a été battue par 3 à 0.

Malgré ce résultat, l'équipe de France qui jouait avec deux remplaçants, Padou et Vandercastle, a montré une forme excellente.

A la mi-temps, la Hongrie menait par 2 à 0.

L'Italie a battu la Hollande, par 4 à 0.

Voici le classement : 1. Allemagne, 9 points ; 2. Hongrie, 8 ; 3. Italie, 6 ; 4. Belgique, 4 ; Hollande, 2 ; 6. France, 1.

ATHLETISME

La rencontre germano-esthonienne n'aura pas lieu

Talin, 4 août.

Une information officielle fait savoir que les championnats d'athlétisme germano-esthoniens, qui devaient se dérouler à Tallin, vers la mi-août, n'auront pas lieu, interdiction ayant été faite aux sportifs allemands de quitter le Reich pendant de mois d'Août.

LA CONFÉRENCE A LONDRES DES DÉPUTÉS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Londres, 4 août.

Les députés français et anglais qui conférent en ce moment à Londres, ont décidé de créer trois comités : le premier s'occupera des problèmes de politique étrangère, le second de la propagande et des relations franco-britanniques, le troisième s'efforcera de développer la liaison entre les empires coloniaux anglais et français.

Ce dernier comité attirera l'attention des gouvernements de Paris et de Londres sur l'importance des deux liaisons entre les administrations coloniales des deux pays.

La réunion des comités directeurs des deux groupes présidés par M. Yvon Delbos et par le général Spears a voté en outre une résolution exprimant « la satisfaction profonde que fait éprouver aux parlementaires anglais et français la collaboration étroite et profonde des deux pays pour la sauvegarde de la paix et la défense de la justice contre les doctrines de violence qui menacent l'indépendance et l'intégrité de tous les pays ».

Il a été décidé en outre que des réunions régulières des deux comités directeurs auront lieu à Londres et à Paris.

Les députés français ont déjeuné ce matin à l'ambassade de France avec le général Spears et plusieurs parlementaires anglais.

POUR LES CHOMEURS qui veulent se fixer dans une commune rurale

Paris, 4 août.

Le ministre du Travail communique :

Au moment où, dans l'effort de restauration de la famille française, une place spéciale est faite aux mesures tendant à combattre l'exode rural et à faciliter le retour à la terre, l'attention des chômeurs secourus est appelée sur les avantages qui leur sont consentis pour les aider à se fixer dans une commune rurale.

Les chômeurs secourus qui vont s'établir dans de telles localités, doivent simplement justifier, par une attestation du Maire de la commune où ils désirent s'établir, qu'ils peuvent y trouver un logement pour eux et leur famille ainsi que des moyens d'existence dans la profession qu'ils ont l'intention d'y exercer.

Ils reçoivent un bon de transport pour eux, leur famille et éventuellement leur mobilier et une somme complémentaire pouvant égaler le montant total des allocations qu'ils auraient touché pendant 6 mois.

Pour plus d'informations les chômeurs sont invités à s'adresser au fond de chômage qui leur verse les allocations.

UN CURIEUX PROCÈS entre un médecin et son propriétaire

Versailles, 4 août.

Devant le tribunal de simple police de Saint-Germain, présidé par M. Sens et où se pressaient, ce matin, de nombreux curieux, a été appelé un procès assez singulier, qui met aux prises le médecin-chef de l'hôpital de Saint-Germain, le docteur Bruel avec son propriétaire M. Monguin.

Ce dernier, célibataire, est en effet propriétaire d'un immeuble situé à Saint-Germain, 14, rue de la République, et il a parmi ses locataires le docteur Bruel, qui, de par sa fonction, reçoit de nombreuses mamans qui lui amènent leurs bébés en consultation.

Or, M. Monguin entend que les clientes du médecin ne doivent pas laisser stationner dans le vestibule d'entrée de son immeuble les voitures de leurs enfants.

A ce propos, un jour, M. Monguin eut même une assez vive altercation avec le médecin-chef, allant même jusqu'à se livrer sur lui à des violences. M. Monguin, qui fut entendu par le président du tribunal de simple police, protesta s'être livré à des violences quelconques sur le médecin et il sollicita même l'examen mental de sa propre personne. Bien que la scène de violence dont est accusé M. Monguin se soit déroulée sans témoins, le juge de paix a ordonné un supplément d'enquête et renvoyé l'affaire au 6 octobre.

Ce n'est donc qu'à cette date que le tribunal, après avoir entendu la plaidoirie de Me Robert Planty, du barreau de Versailles, au nom du docteur Bruel, prendra une décision.

DRAME DE FAMILLE

Angoulême, 4 août.

Un drame s'est déroulé aujourd'hui au village de La Chaussée, commune de Villejésus (Charente).

Une septuagénaire, Mme Marie David, en proie à une crise subite de folie a blessée grièvement son mari, François David, âgé de 81 ans, paralytique, et s'est ensuite suicidée en se jetant dans un puits.

L'accident d'aviation du Lavandou

Toulon, 4 août.

Les obsèques du second-maître Bourguet Pierre, des quartiers-maîtres Bernard Chesneau et René Pierrard, victimes de l'accident d'aviation du 1er août au Lavandou, se sont déroulées ce matin en présence de l'amiral Abrial, préfet maritime ,du commandant du centre d'aviation maritime de Berre et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Les corps ont été dirigés sur leur pays d'origine.

DÉPÊCHES BRÈVES

LE CAIRE. — Une mission économique est partie pour le Proche Orient où elle s'efforce d'améliorer les relations entre l'Egypte, l'Irak, l'Iran et la Syrie.

* * *

ROUEN. — Ne sachant pas conduire suffisamment, un Parisien accepta l'offre que lui faisait Louis Adrin, 30 ans, de le mener à Rouen. Louis Adrin se débarrassa du propriétaire et s'enfuit avec 500 francs et la voiture.

* * *

BORDEAUX. — 1.850 réfugiés espagnols se sont embarqués sur le « Winnipeg » pour Valparaiso.

* * *

NANCY. — A Zettville-les-Rohrbach, un incendie a détruit entièrement la grange et les écuries de Mme veuve Hettemann. Les dégâts sont évalués à plus de 250.000 francs.

* * *

MARMANDE. — Le gendarme Philippe Bassoul, 39 ans, qui effectuait une tournée, est tombé de bicyclette dans une côté. Gravement blessé, il a succombé à l'hôpital de Marmande.

* * *

LONDRES. — Un avion est tombé sur le toit d'un café à Goring (Oxford). Le pilote a été tué.